
ÉPIISODES

DE

L'HISTOIRE DES RELATIONS

DE

LA GRANDE-BRETAGNE avec LES ÉTATS BARBARESQUES

AVANT LA CONQUÊTE FRANÇAISE

par le lieutenant-colonel R.-L. PLAYFAIR,

consul général de S. M. B., en Algérie

(Suite. — Voir les nos 130 et 132)

1806-1812

**Henry Stanyford Blanckley, agent et consul général
de S. M. B., à Alger**

En 1802, le Consul anglais, M. Falcon, fut chassé et, en janvier 1804, Lord Nelson fit son apparition devant Alger et demanda sa réintégration immédiate. Le Dey refusa ; Lord Nelson s'en alla et revint à plusieurs reprises ; mais il ne réussit dans son dessein qu'en 1806, lorsque M. Blanckley arriva en qualité d'agent et Consul général.

L'ouvrage de M^{me} Broughton, la fille de ce dernier, intitulé : « *Six ans en Algérie, de 1806 à 1812* », contient des détails très intéressants sur la vie à Alger à cette époque.

L'influence de la France commençait alors à baisser en Algérie. La défaite de Trafalgar détruisit sa marine et son commerce et donna à l'Angleterre la possession incontestée des mers. Les Français furent expulsés de La Calle et le privilège exclusif de

la pêche du corail fut accordé aux Anglais pour une période de dix années, moyennant un paiement annuel de 267,000 francs. Ils ne tirèrent cependant aucun parti de ce privilège et il cessa lorsque la France regagna son influence.

1816

Edward Pellew, vicomte d'Exmouth, amiral dans la marine anglaise et vice-amiral du Royaume-Uni

Cet illustre marin, qui rendit à la cause de l'humanité des services si éclatants en faisant abolir l'esclavage des chrétiens dans les États Barbaresques, naquit à Douvres le 19 avril 1757.

Notre intention n'est pas d'exposer ici comment, simple orphelin, presque sans amis, il arriva aux plus hautes dignités de sa profession, sans le devoir à la fortune ou à la protection; l'histoire de ses opérations sur la côte de Barbarie nous intéresse seule pour le moment et nous ne pouvons mieux faire que de placer sous les yeux du lecteur quelques incidents de sa vie, relatés par M. Edward Osler, avec l'autorisation du seul frère survivant de Lord Exmouth, dont les souvenirs et la correspondance, s'étendant sur une période de plus de cinquante ans, ont fourni la majeure partie des matériaux de cette histoire.

Lord Exmouth mourut le 23 juin 1833. L'épithaphe suivante, gravée sur sa tombe, rappelle admirablement la grandeur de son caractère :

« Ce monument est élevé à ses vertus chrétiennes, à sa bonté incessante qui lui fit souvent risquer sa vie pour sauver celle de son prochain, et briser les chaînes de ses frères chrétiens gémissant en captivité sur la terre païenne. Toute gloire humaine cesse dans la tombe, mais plus chère est la mémoire de sa foi ardente, de son humilité profonde, qui le menèrent au pied de la croix du Christ, l'étoile qui le guida au port si désiré, son ancre d'espérance, lorsque, sur le lit de mort du juste, il rendit son âme à son Rédempteur. »

La mémoire de cet illustre homme de bien, celle de son compagnon, l'amiral hollandais, van Capellan, ainsi que le souvenir de la descendante de ce dernier, M^{lle} Tinne, assassinée par les Touaregs, sont perpétués dans l'église anglicane d'Alger par des vitraux et des plaques murales.

Au commencement de 1816, Lord Exmouth reçut l'ordre de se rendre auprès des différentes puissances Barbaresques pour demander la mise en liberté des esclaves Ionniens qui, par suite d'arrangements politiques, étaient devenus sujets britanniques, et pour conclure la paix pour la Sardaigne. Ces deux ordres étaient positifs, mais Lord Exmouth avait aussi pour mission de traiter pour ceux des États de la Méditerranée qui l'autoriseraient à le faire. Naples accepta cet offre avec empressement. Trop faible pour se protéger elle-même, c'était pour elle un grand bienfait de pouvoir obtenir, par l'influence de la première puissance maritime, la sécurité contre un mal si terrible. On ne peut rien concevoir de plus horrible que la condition des esclaves chrétiens, exposés comme ils l'étaient, dans des pays où aucune loi ne leur donnait de protection, aux caprices et à la cruauté de maîtres qui les haïssaient et les détestaient à cause de leur foi. Et ce qui rendait leur misère plus dure à supporter, c'est que, comme catholiques, ils étaient privés de l'observation des rites qu'on leur avait appris à regarder comme de la plus haute importance. La population des côtes de la Méditerranée était continuellement exposée à la crainte et au danger d'être réduite à cette affreuse position, tandis que les grandes puissances maritimes, empêchées d'exterminer ces pirates soit par des affaires plus importantes soit par le manque de succès de leurs différentes expéditions, achetaient avec des présents une paix déshonorante.

Avant de faire les démarches nécessaires pour exécuter ces ordres, il prépara tout pour une attaque dans le cas où les négociations échoueraient. Il donna l'ordre au capitaine Warde, du *Banterer*, de se rendre à Alger et d'observer avec soin la ville et la nature de ses défenses. Ces ordres de lord Exmouth, écrits de sa propre main, montrent avec quelle prévoyance il se

préparait à toute éventualité, et cette prévoyance explique la cause de ses succès continuels.

Ce serait faire une injustice au capitaine Warde de décrire en d'autres termes que ceux de l'amiral la manière dont il remplit cette difficile et importante mission. Dans la dépêche qui accompagna le traité conclu avec Tripoli et qu'il envoya à l'Amirauté lors de sa seconde visite à Alger, il écrit : « Avant mon » départ de Livourne, j'envoyai le capitaine Warde avec le *Ban-* » *terer* à Alger, avec ordre d'examiner le mouillage et les dé- » fenses de cette ville. Il remplit cette mission avec beaucoup » de zèle et de discrétion et à ma haute satisfaction. Je trouvai » le plan ci-joint très exact, de même que les observations qu'il » y ajouta après qu'il eut visité les forts et l'arsenal. Quand on » pense qu'il n'avait pas les instruments nécessaires pour pren- » dre les angles, mais qu'il était obligé, pour éloigner les soup- » çons, de mesurer pas à pas les distances et de se fier ensuite à » sa mémoire, il mérite, je crois, les plus grands éloges. Il exé- » cuta lui-même les sondages autour du môle et de la baie au » Nord-Ouest du phare, pendant la nuit, sans être découvert, et » le Consul même ne soupçonnait pas quel était le but de sa vi- » site. » Ce qui augmente le mérite de cet officier, c'est que les plans qui existaient alors étaient tellement incorrects qu'il fut obligé d'en faire un entièrement nouveau. Lord Exmouth déclara que s'il avait commencé les hostilités lors de sa première visite, avant d'avoir les plans du capitaine Warde, il aurait assigné à ses vaisseaux des positions qu'ils n'auraient pas pu occuper. Le plan publié par l'Amirauté contenait les erreurs suivantes : il donnait une longueur de quatre milles, au lieu d'un, à la partie de la ville faisant face à la mer, ne faisait aucune mention de la baie au Nord-Ouest du phare, représentait la jetée sur laquelle sont bâties les fortifications comme s'avancant en ligne droite dans la direction du Sud, tandis qu'elle forme un quart de cercle en décrivant une courbe vers le Sud-Ouest ou vers la ville. Le plan donnait en outre la distance entre les deux jetées à l'entrée du môle comme d'un mille, tandis qu'elle n'était que de soixante à soixante-cinq brasses. Malgré ces erreurs et les grandes difficultés qu'il avait naturellement à envisager dans une mission si

secrète, les observations du capitaine Warde étaient si justes et si complètes que plus tard Lord Exmouth joignit son plan original au rapport qu'il fit du combat.

Ainsi préparé, Lord Exmouth fit connaître à sa flotte le but de l'expédition dans l'ordre général suivant :

Boyne, Port-Mahon, 2 mars 1816.

MEMORANDUM GÉNÉRAL.

« Le commandant en chef saisit le premier moment auquel il peut, sans inconvénient pour le service, annoncer à la flotte sa destination.

« Il a été chargé par son Altesse Royale, le Prince Régent, de faire voile sur Alger où il doit prendre certains arrangements tendant tout au moins à atténuer la piraterie des États Barbaresques, par laquelle des milliers de nos semblables sont entraînés dans un état d'esclavage le plus malheureux et le plus révoltant.

« Le commandant en chef est convaincu que cet odieux système de piraterie et d'esclavage provoque chez tous le même sentiment d'indignation qu'il ressent lui-même.

« Le gouvernement d'Alger refuserait-il d'obtempérer à la demande que lui fait le Prince Régent ; le commandant en chef ne doute pas que le pavillon sera soutenu avec honneur et zèle par les officiers et matelots, dans ses efforts pour obtenir par les armes l'acceptation de sa demande.

« Si nous devons recourir à la force, nous avons pour consolation de savoir que nous combattons pour la cause sacrée de l'humanité et ne pouvons donc manquer de succès.

« Ces traités étant conclus avec Alger et Tunis, le commandant en chef annonce avec plaisir qu'il a l'ordre de se diriger sans retard avec tous ses navires sur Spithead, à l'exception du *Bombay*, portant le pavillon du contre-amiral Sir Charles Penrose, qui doit être relevé par l'*Albion* attendu chaque jour.

Signé : EXMOUTH.

• N. B. — Ce memorandum général doit être inséré dans le livre d'ordres et communiqué aux officiers, matelots et soldats de la flotte. »

L'escadre se rendit d'abord à Alger où Lord Exmouth obtint sans difficulté l'objet de sa mission. Les esclaves ioniens, comme sujets britanniques, furent libérés, et la paix fut conclue pour Naples et la Sardaigne, la première payant une rançon de 500 et la seconde de 300 dollars par tête.

L'escadre appareilla ensuite pour Tunis, où un incident survint qui donna un caractère tout nouveau à l'affaire. Lord Exmouth ordonna à l'interprète d'informer le Bey que l'abolition de l'esclavage serait très agréable au Prince Régent ; celui-ci, par erreur, lui dit que le Prince Régent avait résolu de l'abolir. Sur ce, les négociations furent suspendues et le Divan s'assembla. Lord Exmouth eut bientôt connaissance de l'erreur qui avait été commise, et, profitant de l'avantage énorme qu'il pouvait en tirer, leur donna deux heures pour délibérer et se retira dans la maison du consul pour attendre le résultat. Ce délai n'était pas encore expiré qu'on l'envoya chercher et on l'informa que le Divan avait délibéré sur sa proposition et l'avait acceptée. De là, il se rendit à Tripoli où il fit la même demande, à laquelle on fit droit sans hésiter.

Dans l'intervalle, il avait reçu l'ordre d'exiger du Dey d'Alger le privilège de vendre les prises et de ravitailler les corsaires dans ce port, privilège qui, par traité, venait d'être accordé à l'Amérique. En retournant à Alger exécuter cet ordre, il saisit cette occasion pour insister, comme il l'avait fait auprès des autres Régences, sur l'abolition de l'esclavage des chrétiens ; mais il avait affaire cette fois à une puissance plus formidable. Sa demande fut repoussée ; et, lorsqu'il donna à entendre qu'on emploierait peut-être la force, le Dey lui répondit en homme qui a confiance dans ses propres forces. Lord Exmouth l'assura qu'il avait une idée imparfaite d'un navire de guerre anglais et lui déclara que si les hostilités devenaient nécessaires, il s'engagerait à détruire la ville avec cinq vaisseaux de ligne. Une dispute

assez violente s'en suivit et Lord Exmouth quitta le Divan, après avoir accordé deux heures pour délibérer sur sa proposition. Lorsque ce délai eut expiré, il prit M. M'Donell, le consul, et se rendit avec lui vers son canot ; mais on les arrêta à la porte de la ville. On permit cependant à Lord Exmouth de passer, mais on retint le consul, sous prétexte que le Portugal, que M. M'Donell représentait aussi, devait une somme d'argent au Dey. Le danger était grand ; la foule qui les entourait discutait à haute voix s'il ne fallait pas les mettre à mort et la conduite du capitaine du port était très suspecte. On le vit armer son pistolet et Sir Israël Pellew essaya de tirer son épée, en s'écriant : « Nous mourrons au moins les armes à la main. » Heureusement la pression de la foule l'en empêcha, car, dans ce moment, un mouvement hostile de ce genre aurait pu avoir des conséquences fatales. Cet outrage irrita beaucoup Lord Exmouth et, lorsqu'un des principaux officiers du Dey vint le prier, pendant qu'il montait dans son canot, de leur accorder deux jours pour délibérer sur sa proposition, il répondit avec chaleur : « Non, non, pas même deux heures. » Arrivé à bord, il fit lever l'ancre avec l'intention d'attaquer immédiatement la ville, mais le vent soufflait avec trop de violence pour permettre aux navires de prendre leurs positions et il fut forcé de retourner au mouillage.

Deux officiers anglais, les capitaines Warde et Pechell, ne s'attendant à aucun mouvement hostile, étaient descendus à terre. Ils furent saisis par la foule, complètement dévalisés et, les mains attachées derrière le dos, conduits jusqu'au palais du Dey. Arrivés là, ils furent immédiatement relâchés et on leur rendit ce qu'on leur avait enlevé, à l'exception de quelques objets sans valeur que l'on ne put retrouver. Après deux ou trois entrevues avec le Dey, qui semblaient avoir pour but d'examiner la cause d'une blessure que le capitaine Pechell avait reçue à la main, on leur permit de retourner à leur bord. Cette conduite du Dey, au moment où Lord Exmouth se préparait à attaquer la place, montrait un certain manque de résolution qui lui fit croire qu'il pourrait gagner son but sans bataille. Le lendemain, un vent calme et une mer houleuse l'empêchant de mettre l'escadre en mouvement, il envoya le capitaine Dundas, du *Tagus*, avec de

nouvelles propositions. Il en résulta que sir Israël Pellew se rendit à terre, en compagnie des capitaines Brisbane, Pechell, Dundas, Warde et d'autres, et il fut convenu que le Dey nommerait un ambassadeur qui se rendrait d'abord à Constantinople pour demander l'autorisation de la Porte, et de là en Angleterre pour traiter la proposition de Lord Exmouth.

L'Amiral n'aurait certainement pas supporté cette manière d'échapper à sa demande, s'il avait eu l'autorisation d'agir; mais il avait poussé sa demande sans instructions et il sentait bien qu'il n'avait pas le droit de recourir à la force, s'il pouvait l'éviter avec crédit. Il ne savait même pas si la ligne de conduite qu'il avait tenue dans cette affaire serait bien vue en Angleterre. Quelque temps avant son retour en Angleterre, une discussion s'était élevée dans la Chambre des communes au sujet de sa mission. Un membre demanda la communication à la Chambre des traités que Lord Exmouth avait conclus avec Alger pour Naples et la Sardaigne, ainsi que de toute la correspondance y relatant. Il condamna le principe qui avait servi de base à ces traités, parce que, disait-il, en rançonnant les esclaves, nous avons reconnu à ces pirates le droit de commettre leurs déprédations. Il avait appris que les Algériens, mécontents de ce que le Dey avait limité l'étendue de leurs opérations, avaient été pacifiés seulement par l'assurance que, quoiqu'il leur était défendu d'attaquer les sujets napolitains, il ne leur restait pas moins un vaste champ pour leurs entreprises. Déjà les États-Romains sentaient les effets de la nouvelle direction que prenaient leurs expéditions. Il décrivit ensuite la triste condition des esclaves.

Le Ministre s'opposa à cette demande, donnant pour cause que les documents contenant tous les renseignements à ce sujet n'étaient pas encore arrivés, et il assura la Chambre que la cause de l'humanité avait beaucoup gagné par les procédés de l'Amiral. Une discussion très animée s'ensuivit, pendant laquelle un membre exprima le désir que ces barbares fussent forcés, par les armes si c'était nécessaire, à abandonner leurs actes de piraterie.

Cette expression unanime de la Chambre assura à lord Exmouth l'approbation entière de ses actes, et permit au Gouver-

nement de prendre le parti décisif qu'un incident rendit bientôt nécessaire.

Lord Exmouth n'était pas encore arrivé en Angleterre que des nouvelles arrivèrent qui décidèrent le Gouvernement à ne pas attendre l'issue des négociations entamées avec Alger, mais d'exiger de suite la plus ample satisfaction.

Le 23 mai, jour de l'Ascension, les équipages des navires occupés à la pêche du corail étaient descendus à terre à Bône pour assister à la messe. Ils furent attaqués par les troupes turques et cruellement massacrés.

Lord Exmouth était alors à Alger, mais comme Bône est distante d'environ 200 milles à l'Est et qu'il avait mis à la voile sitôt qu'il eut fait ses arrangements avec le Dey, il n'apprit cette nouvelle qu'à son arrivée en Angleterre ; il incombait donc au Gouvernement britannique de prendre les mesures qu'un outrage de ce genre rendait nécessaires. On résolut de demander une soumission complète ou d'infliger une vengeance signalée. On chargea Lord Exmouth de cette mission et on mit à sa disposition les forces qui lui parurent nécessaires pour l'accomplir.

La ville d'Alger est bâtie sur la pente d'une colline exposée à l'Est. Sa forme est triangulaire et elle a pour base le rivage sur une longueur d'un mille. Elle est fortement défendue du côté de la terre et ses défenses maritimes sont formidables, à cause de la grande épaisseur des murs et le nombre de gros canons. Le port est artificiel. Une jetée large et droite, et longue de 300 yards, sur laquelle sont bâtis les magasins du gouvernement, s'avance d'un point situé à environ un quart de mille de l'extrémité nord de la ville. De l'extrémité de cette jetée se projette un môle qui se courbe vers la ville dans une direction Sud-Ouest formant ainsi près d'un quart de cercle. Vis-à-vis du môle se trouve une petite jetée isolée, ce qui laisse à l'entrée du port une largeur de 120 yards. Le rocher sur lequel est bâti le môle s'étend à environ 200 yards au Nord-Est au delà de l'angle où la jetée le joint. Le rivage recède considérablement de la base de la jetée, formant ainsi une petite baie de chaque côté. Les fortifications autour du port étaient formidables. A l'extrémité de la

jetée, il y avait la batterie du phare, un grand fort circulaire avec plus de 50 canons sur trois rangées. Les canons sur la première rangée étaient tirés à travers des embrasures et ceux du milieu à travers des créneaux dans les murs du dehors, ceux de la troisième rangée étaient montés sur une tour circulaire au-dessus de laquelle se trouvait la colonne qui supportait la lanterne du phare.

A l'extrémité de la pointe du rocher, il y avait une batterie de 30 canons et 7 mortiers sur deux rangées. Le môle était hérissé de canons, comme les flancs d'un vaisseau, et disposés en général sur deux rangées avec embrasures en bas et créneaux en haut, mais les batteries de l'Est, près du phare, avaient une fortification intérieure avec une troisième rangée de canons. Ces différentes batteries contenaient ensemble environ 220 canons de 18, 22 et 32 livres, et deux pièces de 68, longues de 20 pieds. Du côté de la mer, les murs étaient défendus par neuf batteries, dont deux étaient situées à l'extrémité Sud, une au-dessus du marché aux poissons, trois autres entre le marché et la porte conduisant au môle, une au-dessous de la porte et trois dernières sur le mur au delà.

Sur la côte, à environ un kilomètre au sud de la ville, il y avait trois batteries et un fort bien armé ; un autre fort et six batteries commandaient le nord-ouest de la baie. Dans les autres fortifications de la ville, et sur les collines environnantes, il y avait beaucoup de canons dont les positions leur permettaient de porter sur les vaisseaux. En somme, les approches du côté de la mer étaient défendues par près de 500 bouches à feu.

Grande fut la surprise de l'amirauté, quand Lord Exmouth proposa d'attaquer ces fortifications avec cinq vaisseaux de ligne. Plusieurs officiers de marine, consultés par le Conseil de l'amirauté, émirent l'opinion qu'elles étaient inattaquables. Nelson, dans une conversation qu'il eut avec le capitaine Brisbane, avait porté à vingt-cinq le nombre de vaisseaux de ligne nécessaire pour les attaquer. Cette opinion n'était pas fondée, il est vrai, sur ses propres observations, et il avait sans doute été trompé par les erreurs dans les plans de l'amirauté, mais elle montre

qu'il croyait qu'il y avait du danger à attaquer de puissantes batteries avec des vaisseaux de ligne.

On offrit à Lord Exmouth le nombre de vaisseaux qu'il désirait, mais il adhéra à sa première demande, étant convaincu qu'avec cinq vaisseaux de ligne il pourrait détruire les fortifications du môle tout aussi bien que s'il en avait un nombre plus grand et en courant moins de danger. Après qu'il eut expliqué ses plans et indiqué la position que chaque navire devait occuper, l'amirauté lui permit d'agir comme bon lui semblerait, tout en croyant avec peine que les forces seraient suffisantes. Il ne manquait pas de personnes disant que l'amiral s'était enfin jeté dans des embarras dont il ne se tirerait pas avec honneur. Mais il était plein de confiance. « Tout ira bien, écrit-il, du moins en ce qui dépendra de moi. » Comme il descendait la Manche, il dit à son frère qui l'accompagnait jusqu'à Falmouth : « S'ils ouvrent leur feu pendant que les navires prennent leurs positions et qu'ils endommagent les mâts, les difficultés et les pertes seront plus grandes, mais s'ils nous permettent de prendre nos stations, je suis sûr de réussir, car je sais que rien ne peut résister au feu d'un vaisseau de ligne ». Il écrivit à l'amirauté avant son départ d'Angleterre, se déclarant satisfait des arrangements qu'on avait fait et prenant sur lui la responsabilité du résultat.

R.-L. PLAYFAIR.

(A suivre.)

